



COMMISSION RÉGIONALE DES COMPETITIONS

Réunion du 5 novembre 2019

PROCÈS-VERBAL N° 8

Présents : Alain Flament, Didier Lecossu, Didier Dutheil, Jean Boquet, Ginette Lelion, Jean Blanchetière, Lionel Chandelier,

Excusés : Gilbert Leu, Jacques Lebatteux

1. Courriels reçus

Mail de ST MARCEL F et de Monsieur DESCHAMPS Antoine, arbitre concernant une erreur de saisie de résultat, sur la FMI de la rencontre FC SERQUIGNY NASSAND / ST MARCEL F – Régional 3 U18 du 20 octobre 2019

La Commission,

Dit que la rencontre doit être enregistrée avec la marque constatée sur le terrain soit FC SERQUIGNY NASSAND « 2 » / ST MARCEL F « 4 »

Mail de l'AS PTT CAEN concernant la rencontre ES COUTANCES / AS PTT CAEN – Régional 2 U16 Non jouée le 19 octobre 2019

La Commission,

Pris connaissance,

La Commission fixe la rencontre au samedi 23 novembre 2019.

Mail de l'AST DEAUVILLE déclarant forfait général en Régional 2 U16

La Commission prend note du forfait général.

Inflige l'amende réglementaire de cent soixante-douze euros (72) (144 euros – 72 euros déjà débité) directement débité sur le compte du club.

Demande de changement de date de la rencontre LE HAVRE AC / ESM GONFREVILLE- Régional 1 U14 prévue le 30.11.19

La Commission,

Refuse la date demandée propose la date du 23 novembre ou un mercredi avec l'accord des deux clubs.

Mail de CANY FC demandant le report de la rencontre FC ROUMOIS NORD / CANY FC- Régional 3 U18 prévue le 10.11.19

La Commission,

Dit que sans l'accord de l'adversaire, elle ne peut répondre favorablement à la demande.

Dit que la rencontre reste maintenue à la date prévue.

Mail de l'US ST PAIRAISE concernant le jour et l'heure de ses rencontres à domicile en championnat de Régional 3, groupe B

La Commission donne son accord pour disputer ses rencontres à domicile le samedi à 19 h 30, à compter du 12 novembre 2019.

2. Approbation des procès-verbaux

La Commission procède à l'approbation des procès-verbaux :

- N°7 en date du 28 octobre mis en ligne le 29 octobre 2019

La Commission procède à l'adoption du N°6 du 17 octobre 2019 mis en ligne le 21 octobre 2019, après avoir apporté le rectificatif suivant dans Annexe 7 – Obligation des clubs – Engagement d'équipes de jeunes et d'équipes féminines :

REGIONAL 2

551336 BOURGUEBUS SOLIERS F : En règle

REGIONAL 3

554167 GRAND COURONNE FC : En règle

532110 FC ILLIERS L'EVEQUE : En règle

581916 FC BAIE DE L'ORNE : En règle

501406 A. HOULMOISE BONDEVILLAISE FC : En règle

581303 FC 3 RIVIERES : En règle

501474 AS OURVILLAISE : manque une équipe formation

3. Homologations

La Commission homologue les rencontres disputées jusqu'au 21 octobre 2019, sauf celles relevant d'une procédure en cours.

4. Affaires Examinées

Match FC LANGRUNE LUC / JS COLLEVILLE – Coupe de Normandie Seniors du 27.10.19

Match arrêté à la 28^{ème} minute, suite à la blessure d'un joueur du FC LANGRUNE LUC

Mail de JS COLLEVILLE concernant une erreur de saisie de résultat sur la FMI.

La Commission,

Jugeant en 1^{er} ressort,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par pénalité au club de FC LANGRUNE LUC sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de JS COLLEVILLE sur le score de 0 buts à 3

Concernant le résultat

Dit que le résultat de la rencontre au moment de l'arrêt de celle-ci sur le terrain est de FC LANGRUNE LUC « 0 » / JS COLLEVILLAISE « 5 »

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux et conformément à la réglementation de l'épreuve le délai d'appel est ramené à 2 jours

Match USM DONVILLE / FC 3 RIVIERES – Coupe de Normandie Seniors du 27.10.19

Match non joué les vestiaires et le terrain n'étant pas accessibles

La Commission,

Jugeant en 1^{er} ressort,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Constatant l'indisponibilité des installations,

Constatant l'absence d'explication du club de USM DONVILLE, demande effectuée par mail le 28 octobre 2019

Donne match perdu par pénalité au club de USM DONVILLE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de FC 3 RIVIERES sur le score de 0 buts à 3

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux et conformément à la réglementation de l'épreuve le délai d'appel est ramené à 2 jours

Match PACY MENILLES RC / US LUNERAY – Régional 2 U16 du 20.10.19

Match arrêté à la 18^{ème} minute, suite à la blessure du gardien de but de L'US LUNERAY

La Commission,

Jugeant en 1^{er} ressort,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Dit que la rencontre est donnée à rejouer à une date que fixera la Commission ;

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux

Match AC ST ROMAIN COLBOSC / JS ST NICOLAS AL.BT – Régional 2 du 03.11.19

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La Commission,

Jugeant en premier ressort,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Suite aux différents mails reçus,

Décide de faire jouer le match à une date que fixera la Commission.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux

Match GCO BIHOREL / FC LE TRAIT DUCLAIR – Régional 2 du 03.11.19

Match non joué suite à un arrêté municipal.

La Commission,
Jugeant en premier ressort,
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,
Suite au mail reçu,
Décide de faire jouer le match à une date que fixera la Commission.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux

Matches en retard de Régional 2 U15

AS DE CHERBOURG FB / SC HEROUVILLAIS du 19.10.19

AS TOURLAVILLE / ES COUTANCAISE du 19.10.19

La Commission suite au mail adressé aux clubs resté sans réponse,
Fixe les rencontres le MERCREDI 13 NOVEMBRE 15 H 15.

5. Forfaits

VU l'annexe 5 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie,
Après en avoir délibéré,
Statuant en première instance,

DÉCIDE :

Article 1 : d'enregistrer le forfait déclaré de :

Régional 3 U18

ES POINTE HAGUE - match 21630147 du 19.10.19

ES POINTE HAGUE - match 21630153 du 02.11.19

Régional 2 U16

AST DEAUVILLE – match 21631093 du 26.10.19

AST DEAUVILLE – match 21631117 du 02.11.19

et d'infliger aux clubs déclarés forfait l'**amende réglementaire de trente-six (36) euros** directement débitée sur le compte du club.

Coupe de Normandie U15

AS VILLERS HOULGATE – match 22025941 du 02.10.19

et d'infliger aux clubs déclarés forfait l'**amende réglementaire de vingt (20) euros** directement débitée sur le compte du club.

6. Tirage au sort des Coupes de Normandie

SENIORS

3^{ème} Tour – 17 novembre 2019

Tous les matches auront lieu à 14 h 30, sur le terrain du club premier cité.

1. As Pointe Cotentin / Us La Glacière
2. Us Vastevill Acquev. / As Querquevillaise
3. Us Roncey Cerisy / Es Hebecrevon
4. As Brecey / Us Ducey Isigny
5. Us Pontorson / As Jullouville Sarti

6. Scu Douve Divette / As Tourlaville
7. Sm Haytillon / Es St Sauveur Rond.
8. Fc Val De Saire / Us Ouest Cotentin
9. Fc Agon Coutainvil / Es Pointe Hague
10. Aj St Hilaire Pv / E. De Tocqueville
11. P. St Jamaise / Us St Pairaise
12. Conde Sports / Cs Villedieu
13. Us St Quentin/Homme / Fc Des Etangs
14. Es Gouville / Usm Donville ou Fc 3 Rivières
15. As Valognes / Bayeux Fc
16. Ca Pontois / Es Portaise
17. Sl Petruvien / As La Selle La Forge
18. Longny Pays / Us Mortagnaise
19. Vimoutiers Fc / Cs Thiberville
20. Us Andaine / Us Athis
21. Am La Ferrière / J.Fertoise Bagnoles
22. L. St Georges / Fc Flerien
23. Esp. Conde S/Sarthe / As Courteille Alenc.
24. Fc Du Pays Aiglon / A.St Germain Corbeis
25. As Gaceenne / Oc Briouze
26. As Passais St Fraimb / Ss Domfrontaise
27. As St Vigor Le Grand / Maladrerie Os
28. C.H.L. Terre Et Mer / Thaon Bretteville Fc
29. Louvigny Fc / As Potigny Vil.Us
30. Es Livarotaise / Usm Blainville
31. Ca Lisieux Pa / Us Pont L'Eveque
32. Usc Mezidon Fb / Js Colleville ou Fc Langrune Luc
33. Els Carpiquet Foot / Js Audrieu
34. Es Thury Harcourt / As Ptt Caen Fb
35. Cs Honfleur / As Villers Houlgate
36. Rsg Courseulles / Ajs Ouistreham
37. Usi Bessin Nord / Tessy Moyon Sp.
38. Us Aunay S/Odon / Cs Carentanais
39. Inter Odon Fc / As Vaudry Truttemer
40. As St Cyr Fervaques / Sc Herouvillais
41. Fc Baie De L'Orne / Js Douvres
42. Troarn Fc / As Ifs
43. Dozule Fc / As Verson
44. Stade St Sauveurais / Ast Deauville
45. Maneglise Fc / O.H. Trefil. Neiges
46. As De Montvilliers / Athleti'Caux F.C.
47. Us Hericourt / Ent. Vienne Et Saane
48. U.S. De Bolbec / Cs Gravenchon
49. As Angerville Orcher / Us Epouville
50. Fc Neufchatel En Br / Us Auffay
51. As St Martin Boscher / Motteville Ent. M-C.
52. Fc Le Trait Duclair / As Madrillet Chat Bl
53. Ca Longueville / Es Tourville
54. Solidarite S Gournay / Gainneville Ac
55. Us Envermeu / As Ourville
56. Us Bacqueville Pier / Stade Valeriquais
57. As Fauville / Aj Caulle Bosc Le H
58. Es Aumale / Us Luneray
59. Js St Nicolas Al.Bet / Havre Caucriaux S
60. Alizay F.A.C. / Fa Du Roumois
61. Grand Couronne Fc ou St Saens Varenne Fc / Mesnil Esnard Franq
62. Stade Vernolien / As Andresienne
63. Ca Pt Audemer / Plat Quincampoix Fc
64. Asc Igoville / St Marcel F
65. Es Normanville / Rouen Sapins Fc
66. Fc Nord Ouest / Mont Saint Aignan Fc
67. As Buchy / Spn Vernon
68. Saint Sebastien Sp / Cs Beaumont
69. Fc Totes / Es Du Plateau F.R
70. Us Lillebonne / Sc Frileuse
71. Fc Barentin / As Ouveille
72. As Vallee Du Dun / Eu Fc
73. Fc Val De Risle / Co Cleon
74. Charentonne St Aubin / As Val De Reuil V P

75. Sc Bernay / Us Conchoise
76. As Courcelle / A Malaunay
77. Pt Quevilly St Julie / Gco Bihorel
78. Fc Serquigny Nassand / A Houlmoise Bond Fc
79. Fc Eure Madrie Seine / Romilly Pt St Pierre
80. Us Gasny / Stade Sotteville Cc
81. S De Grand Quevilly / Caudebec St Pierre F
82. Fc Garennes Bueil Cb / Fc St Etienne Du R
83. As La Bouille Moulin / Gisors F.C.G.V.N. 27

GAMBARDELLA

Finale Régionale – 23 novembre 2019

Tous les matches auront lieu à 15 heures, sur le terrain du club premier cité.

1. As Ptt Caen Fb / Maladrerie Os
2. Gisors F.C.G.V.N. 27 / Fc Dieppe
3. Us Granvillaise / Us Avranches Msm
4. Bayeux Fc / Fc Rouen 1899
5. Saint Sebastien Foot / Esm Gonfreville

U18

3^{ème} Tour – 23 novembre 2019

Tous les matches auront lieu à 15 heures, sur le terrain du club premier cité.

1. Fc Equeurd.Hainnev / As De Cherbourg Fb
2. As Valognes / Conde Sports
3. Es Pointe Hague / Cs Carentanais
4. F.C. Val De Saire / As Tournelville
5. La Brehalaise / Es Coutançaise
6. Agneaux Fc / Fc St Lo Manche
7. Us Ducey Isigny / St Hilaire Virey Lan
8. J.Fertoise Bagnoles / As La Selle La Forge
9. Js De Tinchebray / Fc Flerien
10. Ss Domfrontaise / E.Ceauce Pass.And.
11. Us Mortagnaise / Fc Argentan
12. Vallee Udon F / Us Alençonnaise 61
13. L. St.Georges / Esp. Conde S/Sarthe
14. Es Livarotaise / Muance Fc
15. Inter Odon Fc / Bourguebus Soliers
16. Esfc Falaise / Cs Honfleur
17. C.H.L. Terre Et Mer / Troarn Fc
18. Authie Us / Uson Mondeville
19. Grpt Jsd Coeur Nacre / Ca Lisieux Pa
20. Thaon Bretteville Fc / As Verson
21. Trevieres Us / Af Virois
22. Lc Bretteville/Odon / Sc Herouvillais
23. Usc Mezidon Fb / Su Dives Cabourg Fb
24. Lystrienne Sportive / Es Carpiquet F
25. O Pavillais / As Madrillet Chat Bl
26. Grpt Moulin Ecalles / Cms Oissel
27. Js St Nicolas Al.Bet / Grp Sp. Criel Eu Fc
28. Us Grammont / Grand Quevilly Fc
29. Es Du Plateau F.R / Gco Bihorellais
30. O Darnetal / Stade Sotteville Cc
31. Yvetot Ac / Us Lillebonne
32. Sc Octeville Sur Mer / Usf Fecamp
33. Cany Fc / Al Deville Maromme
34. Gp Tourville Offran / Fc Le Trait Duclair
35. Co Cleon / Mesnil Esnard Franq
36. As Fauville / Fusc Boisguillaume

37. Us Luneray / As Londaïse
38. Us St Thomas / As Ste Adresse But
39. Es Du Mont Gaillard / Cs Serv Mun Le Havre
40. Havre Caucriaux S / Sc Frileuse
41. Fc Serquigny Nassand / Pacy Menilles Rc
42. As Val De Reuil V P / Ca Pt Audemer
43. Fc De Madrie / St Marcel F
44. Alizay F.A.C. / Us Gasny
45. Fc Eure Madrie Seine / Fc Du Roumois Nord
46. Us Rugles Lyre / Fc Du Pays Aiglon

U15

3^{ème} Tour – 23 novembre 2019

Tous les matches auront lieu à 15 heures, sur le terrain du club premier cité.

1. Conde Sports / Fc St Lo Manche
2. As Brecey / Us Avranches Msm
3. Cs Carentanais / As Tourlaville
4. Es Coutancaise / Agneaux Fc
5. Fc Equeurd.Hainnev / As De Cherbourg Fb
6. Ss Domfrontaise / Fc Flerien
7. Fc Du Pays Aiglon / J.Fertoise Bagnoles
8. Fc Argentan / Us Alenconnaise 61
9. Esfc Falaise / Su Dives Cabourg Fb
10. Af Virois / Fc 3 Rivières
11. As Potigny Vil.Us / Bourguebus Soliers
12. Us Guerinière / Maladrerie Os
13. Els Carpiquet Foot / Ca Lisieux Pa
14. Ag Caennaise / Sm Caen
15. Us Villers Bocage / Us Mondeville
16. Cs Honfleur / As Ptt Caen Fb
17. Fc Du Roumois Nord / Cms Oissel
18. Stade Sotteville Cc / Fc Serquigny Nassand
19. La Croix Vef / Fusc Boisguillaume
20. Spn Vernon / Evreux Fc 27
21. Fc St Etienne Du R / Pacy Menilles Rc
22. St Sebastien / Fc Rouen 1899
23. Solidarite S Gournay / Esm Gonfreville
24. Alizay F.A.C. / Us Quevilly R. M.
25. Gco Bihorel / O Darnetal
26. Barroise Us / Al Deville Maromme
27. Es Normanville / Grand Quevilly Fc
28. Motteville Ent. M-C. / Le Havre Ac
29. Js St Nicolas Al.Bet / Cany Fc ou Yvetot Ac
30. Sc Frileuse / Fc Dieppe
31. Grpt Cap Caux/Athlet / Cs Serv Mun Le Havre
32. Us Luneray / Gp Tourville Offran

Président : Alain Flament

Secrétaire de séance : Lionel Chandelier


